

Budget principal et budget annexe

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de l'Etablissement, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le **budget principal de l'exercice 2017** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Délibération n°16-106 du 7 Décembre 2016 ;
- Budget Supplémentaire : Délibération n°17-25 du 22 mars 2017 ;
- Décision Modificative n°2 : Délibération n°17-64 du 5 juillet 2017 ;
- Décision Modificative n°3 : Délibération n°17-81 du 25 octobre 2017 ;
- Décision Modificative n°4 : Délibération n°17-89 du 13 décembre 2017.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	4 765 139 €	12 500 €	4 777 639 €
Budget Supplémentaire	5 552 611,18 €	557 582,90 €	6 110 194,08 €
Décision Modificative n°2	111 400 €		111 400 €
Décision Modificative n°3	- 367 593 €	65 000 €	-302 593 €
Décision Modificative n°4	- 202 650 €		- 202 650 €
Total	9 858 907,18 €	635 082,90 €	10 493 990,08 €

Le **budget annexe de l'exercice 2017** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Délibération n°16-107 du 7 Décembre 2016 ;
- Budget Supplémentaire : Délibération n°17-27 du 22 mars 2017 ;
- Décision Modificative n°2 : Délibération n°17-65 du 5 juillet 2017 ;
- Décision Modificative n°3 : Délibération n°17-82 du 25 octobre 2017 ;
- Décision Modificative n°4 : Délibération n°17-90 du 13 décembre 2017.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	4 962 430 €	1 478 000 €	6 440 430 €
Budget Supplémentaire	1 188 850,27 €	1 842 361,76 €	3 031 212,03 €
Décision Modificative n°2	0	97 143 €	97 143 €
Décision Modificative n°3	0	- 38 195 €	- 38 195 €
Décision Modificative n°4	0	- 394 000 €	- 394 000 €
Total	6 151 280,27 €	2 985 309,76 €	9 136 590,03 €

Les développements ci-après s'attachent à présenter :

- les dépenses/recettes et résultats globaux de l'exercice 2017 ;
- le détail des dépenses et résultats de l'exercice 2017.

Résultats de l'exercice 2017

Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2017 s'élève en recettes à 5 026 723,38 € et en dépenses à hauteur 6 881 462,23 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	5 639 052,84 €	77 242,06 €	5 716 294,90 €
Dépenses d'ordre	700 762,76 €	464 404,57 €	1 165 167,33 €
Total dépenses de l'exercice	6 339 815,60 €	541 646,63 €	6 881 462,23 €
Recettes réelles de l'exercice	3 835 466,69 €	25 594,38 €	3 861 061,07 €
Recettes d'ordre	464 404,57 €	700 762,76 €	1 165 167,33 €
Total recettes de l'exercice	4 299 871,26 €	726 357,14 €	5 026 228,40 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 039 944,34 €	184 710,51 €	- 1 855 233,83€

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles comprennent notamment les dotations aux amortissements des immobilisations pour un montant de 653 623,52 €, celles des subventions d'investissements pour un montant de 430 152,01 €, ainsi que les écritures de cessions/rétrocessions pour un montant de 81 391,80 €.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est déficitaire de – 1 855 233,83 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2017, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2016). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 2 892 763,91 € et de la section d'investissement de 683 226,35 €, les résultats de clôture de l'exercice 2017 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	6 339 815,60 €	541 646,63 €	6 881 462,23 €
Total recettes de l'exercice	4 299 871,26 €	726 357,14 €	5 026 228,40 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 039 944,34 €	184 710,51 €	- 1 855 233,83€
Résultat reporté 2016	2 892 763, 91 €	683 226,35 €	3 575 990,26 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2017	852 819,57 €	867 936,86 €	1 720 756,43 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 2 917 456,97 €</i>	<i>- 116 088,44 €</i>	<i>- 3 033 545,41 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	<i>2 748 655,20 €</i>		<i>2 748 655,20 €</i>
Résultat après RAR	684 017,80 €	751 848,42 €	1 435 866,22 €

Il est constaté un **résultat global de clôture à hauteur de 1 720 756,43 €**, en diminution de 1 855 233,83 € par rapport à celui de 2016. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 1 435 866,22 €.

Budget annexe

Le Compte Administratif de l'exercice 2017 s'élève en recettes à 6 308 943,16 € et en dépenses à hauteur 5 487 923,26 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	3 815 108,53 €	1 341 464,47 €	5 156 573 €
Dépenses d'ordre	331 350,26 €	- €	331 350,26 €
Total dépenses de l'exercice	4 146 458,79 €	1 341 464,47 €	5 487 923,26 €
Recettes réelles de l'exercice	5 476 159,06 €	501 433,84 €	5 977 592,90 €
Recettes d'ordre	- €	331 350,26 €	331 350,26 €
Total recettes de l'exercice	5 476 159,06 €	832 784,10 €	6 308 943,16 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 329 700,27 €	- 508 680,37 €	821 019,90 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017, le résultat d'exécution du budget annexe de l'Etablissement est de 821 019,90 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2017, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2016). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 1 178 063,97 € et de celui de la section d'investissement de 693 836,98 €, les résultats de clôture de l'exercice 2017 suivant apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	4 146 458,79 €	1 341 464,47 €	5 487 923,26 €
Total recettes de l'exercice	5 476 159,06 €	832 784,10 €	6 308 943,16 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 329 700,27 €	- 508 680,37 €	821 019,90 €
Résultat reporté 2016	1 178 063,97 €	693 836,98 €	1 871 900,95 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2017	2 507 764,24 €	185 156,61 €	2 692 920,85 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 128 540,44 €</i>	<i>- 1 435 564,61 €</i>	<i>- 1 564 105,05 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	<i>10 658,15 €</i>		<i>10 658,15 €</i>
Résultat après RAR	2 389 881,95 €	- 1 250 408,00 €	1 139 473,95 €

Il est constaté un **résultat global de clôture de 2 692 920,85 €** en augmentation de 435 481,25 € par rapport à 2016. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 1 139 473,95 €.

Le besoin d'investissement est couvert par affectation de résultat à hauteur de 1 250 408 €.

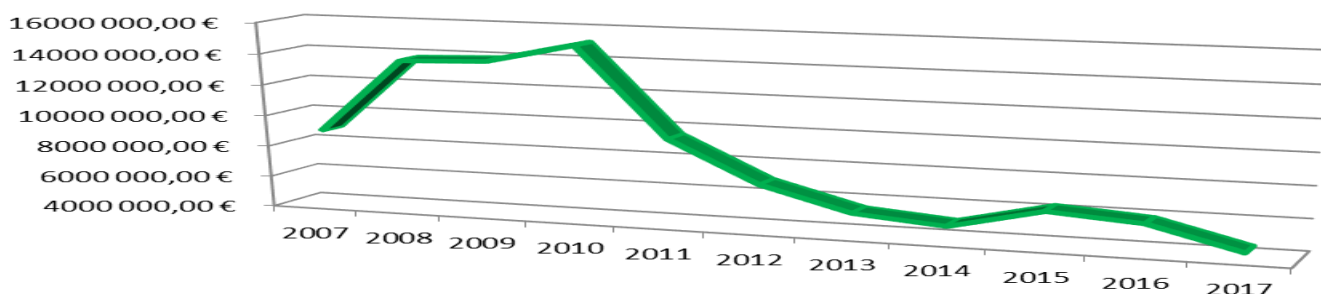
Comptes administratifs consolidés budget annexe et budget principal

Le tableau suivant présente les comptes administratifs consolidés (regroupant Budget principal et Budget annexe) pour l'exercice 2017 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	9 454 161,37 €	1 418 706,53 €	10 872 867,90 €
Dépenses d'ordre	1 032 113,02 €	464 404,57 €	1 496 517,59 €
Total dépenses de l'exercice	10 486 274,39 €	1 883 111,10 €	12 369 385,49 €
Recettes réelles de l'exercice	9 311 625,75 €	527 028,22 €	9 838 653,97 €
Recettes d'ordre	464 404,57 €	1 032 113,02 €	1 496 517,59 €
Total recettes de l'exercice	9 776 030,32 €	1 559 141,24 €	11 335 171,56 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 710 244,07 €	- 323 969,86 €	- 1 034 213,93 €
Résultat reporté 2016	4 070 827,88 €	1 377 063,33 €	5 447 891,21 €
Résultat global de clôture	3 360 583,81 €	1 053 093,47 €	4 413 677,28 €
Restes à réaliser - Dépenses	- 3 045 997,41 €	- 1 551 653,05 €	- 4 597 650,46 €
Restes à réaliser - Recettes	2 759 313,35 €		2 759 313,35 €
Résultat après RAR	3 073 899,75 €	- 498 559,58 €	2 575 340,17 €

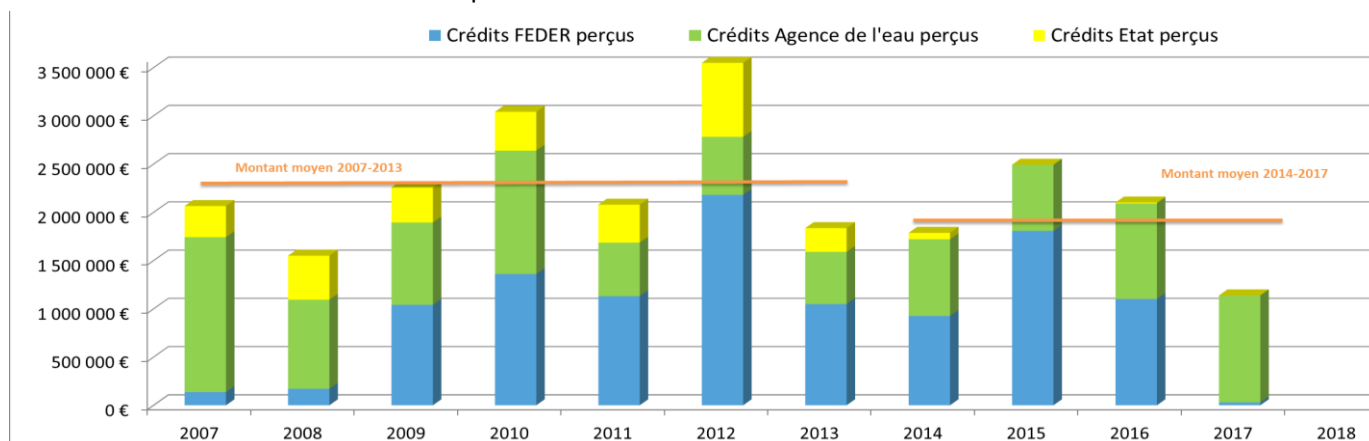
Il est constaté un **résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) de 4 413 677,28 €**, en baisse de 1 419 752,58 € par rapport à 2016. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 2 575 340,17 €.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du résultat sur la période 2007-2017.



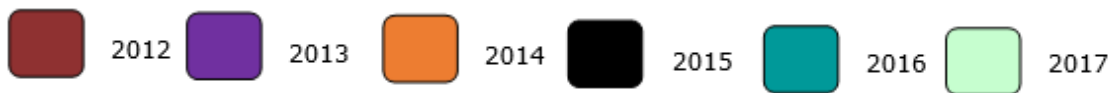
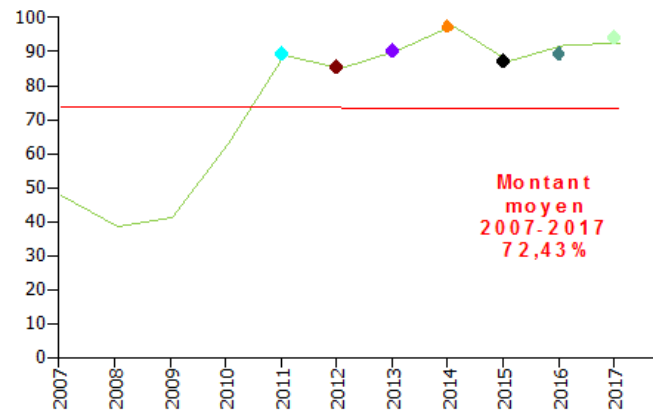
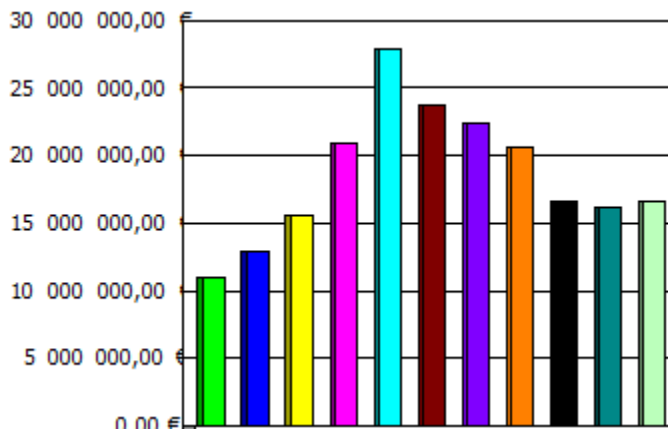
Pour mémoire, la Chambre Régionale des Comptes, dans ses observations de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « *l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs* », invitant à la résorption de l'« excédent ». Dans ses observations de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « *la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011* », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

Dans cet ordre de considérations, il est souligné les risques que font peser les délais excessifs de paiement des subventions du FEDER, perceptibles dans le graphique retraçant l'évolution des subventions encaissées depuis 2007.

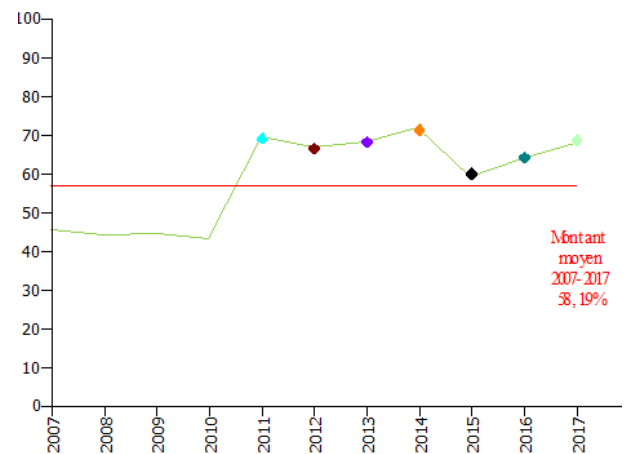
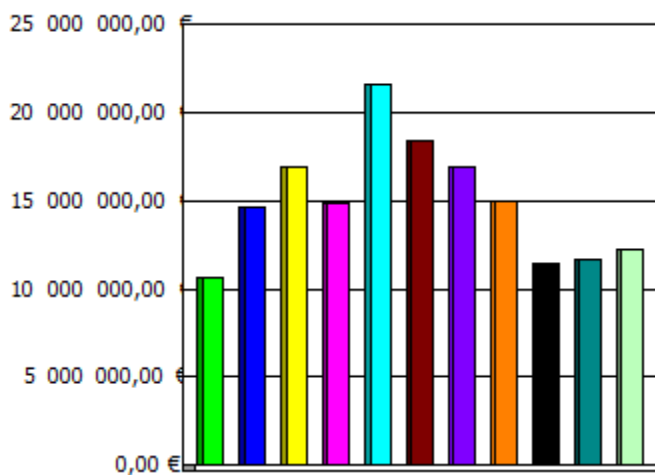


A titre d'information, on trouvera ci-après les schémas récapitulatifs de l'évolution, depuis 2007, de l'engagement et du mandatement (hors comptes 001, 002, 020, 021, 022 et 023).

ENGAGEMENT



MANDATEMENT



Présentation des postes de dépenses du compte administratif 2017

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest*

	CA 2017 en dépenses	Résultat global à fin 2017
Administration	331 350,26	11,03
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 674 441,65	1 224 526,08
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 689 550,88	100 272,73
Gestion des crues et des étiages, modernisation	766 388,82	86 822,22
Gestion administrative de la redevance	26 191,65	30 880,79
Total Exploitation des ouvrages	5 487 923,26	1 442 512,85
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		1 564 105,05
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		10 658,15

(*) Il est à noter un montant de 557 040,97 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputé au budget principal et neutralisé par une subvention d'équilibre.

Concernant l'excédent de 1,4 M€, il est précisé qu'un montant de l'ordre de 1,5 M€ est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser en 2018 (résultat prenant en compte l'affectation de résultat de 1 250 408 € inscrite au BS). Par ailleurs, il est envisagé que le reliquat de l'ordre de 1,1 M€, après affectation du résultat, soit mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires à la bonne gestion des ouvrages, y compris pour des opérations dont la réalisation gagnerait à être anticipée dès cette année.

Prévention et réduction du risque inondation

	CA 2017 en dépenses	Résultat global à fin 2017
ACTIONS DE BASSIN	Appui collectivités SLGRI/TRI	139 523,02
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	217 711,38
	Accompagnement technique d'actions de prévention	440 449,27
	Mission Maine, Loire aval	496,19
	Total Prévention et réduction du risque inondation	798 179,86
	<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>	
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		647 474,54

(*) Montants intégrant à hauteur de 168 000 € les reliquats de crédits Basse Loire au profit des collectivités membres.

Le résultat déficitaire de 58 k€ doit être apprécié au regard du décalage temporel entre l'attribution et l'encaissement des subventions retracé à travers les restes à réaliser, soit un résultat après reste à réaliser de 230 k€. Il est envisagé que ce montant soit mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires auxancements d'actions confiées à l'Etablissement dans ce domaine d'intervention revêtant un caractère prioritaire à l'échelle du bassin fluvial.

Aménagement et gestion des eaux

	CA 2017 en dépenses	Résultat global 2017
SAGE Allier aval	86 816	47 612,30
SAGE Cher amont	69 826,68	100 611,46 *
SAGE Cher aval	102 696,24	136 859,97 *
SAGE Loir	161 752,71	- 49 248,36
SAGE Loiret	263 832,36	- 147 790,90
SAGE Loire en Rhône-Alpes	28 795,97	- 5 315,34
SAGE Sioule	101 467,20	- 62 596,27
SAGE Yèvre Auron	61 891,45	- 105,31
SAGE Haut-Allier	79 855,96	- 33 569,85
SAGE Loir Amont	21 164,07	- 12 364,07
Contrat territorial Val d'Allier	72 251,32	- 66 541,51
Contrat territorial Val de Cher	99 805,57	- 73 416,91
Continuité et restauration des milieux naturels	160 648,45	- 96 197,31
SAGE fonctionnement général	0	68 923
Aménagement et gestion des eaux	1 310 803,98	- 193 139,10
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		403 329,06
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		1 291 563,80

(*) Montants intégrant à hauteur de 180 k€ les reliquats de crédits Chambonchard affectés spécifiquement aux SAGE Cher amont et Cher aval pour leur phase d'élaboration. Compte tenu de leur approbation et du basculement en phase de mise en œuvre, ces crédits ont vocation à être réaffectés au profit des collectivités concernées d'ici la fin 2018.

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre de 600 K€, dont près de 180 k€ de reliquats de crédits Chambonchard (voir indication ci-dessus). Pour le reste, il s'agit essentiellement des effets de l'inscription de recettes potentielles (dès l'octroi de subvention) par rapport à des dépenses engagées postérieurement, également des crédits visant à permettre l'amorçage d'actions en faveur des collectivités, notamment en terme de restauration de la continuité (115 k€).

Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)

	CA 2017 en dépenses	Résultat global 2017
Pôle recherche/développement/innovation	124 800,26	10 858,54
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	170 281,59	111 647,87
Soutien de projets recherche/développement/innovation	25 758,94	226 540,24
Plateau collaboratif d'échange	-1,10	0
Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel	15 955,49	78 291,38
Soutiens de projets Patrimoine	33 122,74	109 348,15
Classes Loire	6 533,60	0
Restauration des poissons migrateurs	630 869,17	-775 838,54
Relations extérieures	31 726,06	0
Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)	1 039 046,75	- 239 152,36
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		338 332,08
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		767 893,15

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre de 190 k€. Il est envisagé que ce montant soit mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires auxancements d'actions confiées à l'Etablissement dans ce domaine d'intervention.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	CA 2017 en dépenses	Résultat global 2017
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	2 818 984,57	205 626,53
Locaux	62 826,42	53 185,58
Budget communication	102 724,48	0
Fonctionnement administratif	2 984 535,47	258 812,11
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		174 334,42
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		41 723,71

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre de 120 k€. Ce montant devrait permettre de faire face à des évolutions de dépenses (notamment celles découlant de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires), également l'inscription de crédits pour sécuriser la gestion et le fonctionnement de l'Etablissement.

Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2017 en dépenses	Résultat global 2017
Site de Chambonchard	63	1 083 649,36
Site de Serre de la Fare	95 512,53	153 481,97
Site du Veurdre	96 279,67	714 987,94
Patrimoine foncier de l'établissement	191 855,20	1 952 119,27
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		1 758 784,04
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		

L'excédent constaté sur l'exercice 2017, de l'ordre de 2M€, est à minorer de plus de 1.7 M€ de restes à réaliser, constitués principalement par les reliquats « Chambonchard » et « Le Veurdre » au profit des collectivités membres (voir tableau page suivante). Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 190 k€, correspondant notamment aux dépenses liées à la gestion du patrimoine foncier (taxes foncières, frais de notaires, mises en sécurité, traitement de déchets, etc.).

L'application des dispositions précédentes fait l'objet des délibérations suivantes proposées au Comité Syndical :

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2017 – Budget principal**
- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2017 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du budget principal**
- **Affectation des résultats du budget annexe**

CREDITS DE REPORTS (mars 2018)

Collectivité	Reliquats [Chambonchard] - Comité Syndical du 2 avril 2009	Reliquats [Basse Loire] - Comité syndical du 3 juin 2010	Reliquats [Le Yeure] - Comité Syndical du 10 mars 2011	dont vente en 2014 du Hameau de Paraise autorisés par la délib 12-171 du CS du 14/11/2012	Total reliquats disponibles
Allier					
Ardèche	222,00	-	-	-	222,00
Cher	80 391,14	15 015,60	74 248,20	6 613,20	169 654,94
Creuse					
Indre et Loire	- 65 309,00	434,46	153 263,28	19 607,28	88 388,74
Loir et Cher	112 919,99	13 851,60	55 278,60	4 923,60	182 050,19
Loire	14 440,00	10 961,00	10 127,00	902,00	35 528,00
Haute Loire	240,05	957,17	2 171,13	193,38	3 368,35
Loire Atlantique	0,00	9 213,20	31 040,49	2 764,74	40 253,69
Loiret	12 931,56	6 358,55	138 813,23	17 876,76	158 103,34
Lozère	204,00	32,01	81,51	7,26	317,52
Maine et Loire	18 689,37	2 008,56	8 216,28	7 130,64	28 914,21
Nièvre	16 570,97	3 544,38	47 038,68	4 189,68	67 154,03
Puy de Dôme	34 924,86	10 476,00	7 335,90	653,40	52 736,76
Saône et Loire					
Haute Vienne	-	4 740,39	4 068,09	362,34	8 808,48
Auvergne	52 165,17	6 605,70	5 483,40	488,40	64 254,27
Centre Val-de-Loire	- 1 334,85	92,88	6 539,57	16 340,28	5 297,60
Languedoc Roussillon	68,00	10,67	27,17	2,42	105,84
Pays-de-Loire	1 720,90	12 952,48	22 799,71	3 298,46	37 473,09
Bourgogne	0,15	-	0,37	1489,62	0,52
Limousin	6 884,00	1 994,32	1 743,82	155,32	10 622,14
Disponible 2018	352 625,31 €	99 248,97 €	569 034,57 €		1 020 908,85 €
Dot 1ère réaffectation (CS juin 2016)	159 347,35 	23 790,35 	53 821,24 		
<i>Disponible 2017</i>	<i>416 308,82 </i>	<i>127 427,86 </i>	<i>577 332,37 </i>		<i>1 117 029,15 </i>

